

La période de base du dernier indice des prix pour la ville de Moroni est l'année 1999.

Le nouvel indice des prix à la consommation a pour **base 100 l'année 2011 et il est officiel à partir du mois de janvier 2014. Les pondérations sont actualisées selon les résultats de la phase 3 (Enquête 123 de 2013-2014).**

Un coefficient de raccordement permet de lier l'ancien et le nouvel indice et d'assurer ainsi la continuité de l'indice des prix pour la ville de Moroni. Au terme du processus de rénovation, la Direction Générale de l'INSEED publiera un indice de prix national harmonisé par rapport aux pays membres d'Afristat (surtout les pays de la zone franc).

## POURQUOI UN NOUVEL INDICE DES PRIX ?

Le nouvel indice des prix à la consommation est plus performant que l'indice calculé depuis 1999.

- L'IHPC utilise une nomenclature de consommation internationale et récente dérivée du Système de Comptabilité Nationale (SCN93, révision IV).
- Les pondérations de l'IHPC sont plus récentes.
- La méthode de collecte est plus adaptée aux conditions du marché avec l'achat des produits vendus en unités non standard.
- Les calculs des indices sont plus fiables. Le logiciel CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) permet un contrôle systématique de l'exhaustivité des données, une gestion appropriée des données manquantes, un contrôle de cohérence de chacune des données et l'application d'une méthode de calcul conforme aux normes internationales.

## COMMENT CET INDICE A-T-IL ÉTÉ MIS EN PLACE ?

Cet indice a été mis en place dans le cadre de la rénovation de l'indice des prix à la consommation pour l'Union des Comores entreprise par l'INSEED. Cette rénovation constitue un des volets prioritaires du Programme de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI) financé par la Banque africaine de développement (BAD). La mise en œuvre a bénéficié de l'assistance technique de l'Observatoire économique et statistique des Etats de l'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

Les relevés des prix ont été également réalisés au cours du processus à Mohéli, à partir de septembre 2012 et Anjouan à partir de novembre 2012. Cependant, quelques difficultés d'ordre technique et administratif n'ont pas permis d'exploiter les données collectées pour les intégrer dans l'indice actuel. Les prix moyens de quelques produits de première nécessité sont néanmoins publiés.

## LA MÉTHODOLOGIE

### QUELLE POPULATION EST CONCERNÉE ?

La population de référence est l'ensemble des ménages résidents dans la capitale – Moroni pour la période étudiée.

## QUELLE CONSOMMATION EST PRISE EN COMPTE ?

Le champ théorique de l'IHPC est constitué par la « consommation des ménages » au sens de la comptabilité nationale.

Sont exclues du champ théorique de l'indice les dépenses suivantes: les opérations d'investissement (achats de logements ou de biens durables), les opérations financières, les opérations d'épargne, les impôts directs, les cotisations sociales, les intérêts versés, les dons ou pensions versés à d'autres ménages. Les achats de biens d'occasion à l'exception des véhicules et des pièces détachées, et l'autoconsommation des ménages sont aussi exclus.

En raison de leur faible poids dans la consommation des ménages et à cause des difficultés de suivi, les biens et services suivants sont exclus du champ de l'IHPC : les services d'assurance-maladie et d'assurance-accident, les services subsidiaires de l'enseignement, les services d'action sociale, et certains services relatifs au logement (assainissement, assurances).

## QUELS PRODUITS SONT SUIVIS ?

La consommation des ménages est décrite à l'aide de la nomenclature des Nations Unies COICOP.

Un échantillon de biens et services représentatifs de la consommation des ménages (le panier de la ménagère) a été mis en place. Le panier est décrit à l'aide de 12 fonctions de consommation, 41 groupes, 81 sous-groupes et 121 postes.

Le panier de la ménagère de l'IHPC de l'Union des Comores comprend **511 variétés** représentant l'ensemble de la consommation des ménages. Une variété est une famille de produits vendus sous différentes formes de présentations, de conditionnements, de marques dans les différents types de points de vente.

Exemple: dans la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », le poste pain comprend la variété pain en bague.

## QUELS POINTS DE VENTE SUIVIS ?

Il existe trois grandes classes de points d'observation: les commerçants et autres vendeurs, les ménages (pour les loyers) et les documents administratifs et tarifaires.

A Moroni, les prix sont suivis auprès de **413 points de vente échantillons** dont 2 marchés « Volo Volo » et « Petit Marché ».

## COMBIEN DE RELEVÉS DE PRIX ?

L'INSEED relève les prix de 1661 séries à Moroni. Une série étant un produit clairement identifié vendu dans un point de vente. Pour une série, on peut effectuer un ou plusieurs relevés de prix durant un mois: sur les marchés, on effectue au moins 20 relevés pour

les produits qui sont généralement achetés pour être pesés au bureau; sur les autres points de vente, on effectue 4 relevés sur l'ensemble des points de vente.

**Le nombre total de prix relevés par mois est au moins de 4705.**

## DOÙ VIENNENT LES PONDÉRATIONS ?

Plusieurs sources ont été utilisées pour les pondérations sur l'indice: l'enquête Budget et consommation de 1995, la Consommation finale des ménages décomposée en position élémentaire dans le cadre des opérations de mise en œuvre du Programme de comparaison internationale aux Comores en 2009, l'Enquête Intégrale auprès des Ménages (EIM) en 2004 et l'enquête 123. Les valeurs ont été actualisées sur la base de l'évolution des indices des différents postes de consommation à Moroni entre 2000 et 2011. Les résultats de calcul des pondérations au niveau des fonctions de consommation selon les données de la phase 3 (Enquête 123) sont donnés dans le tableau suivant :

Code	Fonctions	Pondération
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	56,12
02	Boissons alcoolisées et tabac	0,75
03	Articles d'habillement et chaussures	4,33
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	10,74
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	2,50
06	Santé	3,60
07	Transports	8,80
08	Communication	4,49
09	Loisirs et culture	1,43
10	Enseignement	2,70
11	Restaurants et hôtels	2,01
12	Biens et services divers	2,53
<b>Ensemble</b>		<b>100,0</b>

## POURQUOI LE NOUVEL INDICE EST-IL HARMONISÉ ?

L'indice est dit harmonisé parce que la méthodologie d'élaboration ainsi que le logiciel utilisé pour la compilation sont identiques à ceux des autres pays africains de la zone franc. Les concepts ont également été harmonisés avec la méthodologie de l'IPCH-COMESA dont l'Union des Comores est l'un des Etats membres. Ainsi, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des Ménages (IHPC) est un indicateur économique de qualité reconnu au niveau national, régional et international.

## QUELQUES POINTS MÉTHODOLOGIQUES PARTICULIERS

### Les modifications du panier

Un indice de prix doit mesurer la variation des prix de produits identiques entre deux dates différentes. Dans la réalité économique, les produits ne restent pas identiques : certains disparaissent et sont remplacés par d'autres, des biens et services nouveaux apparaissent.

Pour conserver à l'indice son caractère de représentativité de la consommation des ménages, des biens et services nouveaux sont introduits dans le panier. Différentes méthodes de raccordement sont utilisées pour déterminer les prix de base fictifs de ces nouveaux produits.

### Les produits saisonniers

Certains produits alimentaires de nature périssable présentent un caractère saisonnier marqué, qui affecte non seulement les prix mais aussi les quantités offertes. Un traitement spécifique est appliqué lorsque ces produits sont absents.

### Les tarifs

Les tarifs présentent deux particularités : ils sont uniformes sur le domaine d'observation et ils changent de prix à des dates fixes (exemples : service des eaux, de l'électricité, du téléphone; transports collectifs, carburants, journaux et périodiques).

La collecte des données est effectuée à partir des documents administratifs ou tarifaires mis à disposition, ou après consultation des organismes compétents.

Le calcul de l'indice mensuel tient compte des durées respectives de l'ancien et du nouveau tarif.

### Les loyers

Seuls les loyers réels des locataires sont pris en compte.

La collecte des montants des loyers est effectuée mensuellement auprès des ménages locataires.

## COMMENT EST CALCULÉ ET PUBLIÉ L'INDICE DES PRIX ?

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est un indice de Laspeyres. Il est calculé en utilisant le principe d'agrégations successives, allant du niveau le plus fin de la nomenclature (la variété) vers le niveau le plus élevé (la fonction). L'IHPC est disponible au niveau de 121 postes de consommation et de quelques nomenclatures secondaires : énergie, produits frais, produits de première nécessité etc.

La publication mensuelle présente les données pour l'indice global, pour les 12 fonctions et les plus importants regroupements pour le mois en cours, les trois mois précédents et le mois correspondant de l'année précédente.

Trois types de graphiques permettent d'avoir une bonne appréciation de l'évolution dans le temps de l'indice :

- la variation mensuelle de l'indice global et des douze fonctions sous forme d'histogrammes (pour plusieurs années);
- l'évolution en glissement de l'indice global sur une période de plusieurs années;
- l'évolution de l'indice global ou d'un regroupement (fonction, groupe ou poste) sur plusieurs années ;
- un graphique permettant de situer l'évolution de l'indice par rapport à un critère de convergence.

## COMMENT LIRE LES RÉSULTATS DE L'INDICE ?

Lorsqu'un indice est supérieur à un autre, par exemple l'indice de la viande est égal à 107,4 alors que l'indice du poisson est de 105,7, cela ne signifie pas que la viande est plus chère que le poisson. Cela veut dire que depuis l'année de base 2011, les prix de la viande ont augmenté plus vite que ceux du poisson: +7,4 % contre + 5,7%.

Les évolutions mensuelles d'un mois sur l'autre sont calculées ainsi que les évolutions trimestrielles et annuelles. L'analyse porte sur les évolutions mensuelles mais aussi sur les évolutions annuelles qui ont l'avantage de ne pas être sujettes à des variations purement saisonnières.

## QUI PRODUIT L'INDICE ?

Direction Générale de l'INSEED est responsable de la production et de la diffusion de l'Indice harmonisé des Prix à la Consommation.

Ce sont une vingtaine de personnes des services centraux et des îles autonomes de l'INSEED qui chaque mois travaillent pour l'élaboration de l'indice.

## OÙ TROUVER L'INDICE DES PRIX ?

- L'indice des prix est disponible le 10 de chaque mois à la Direction Générale de l'INSEED à Moroni.
- L'indice est présenté chaque mois dans la publication : « **INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION DES MÉNAGE (IHPC)** ».
- Il est publié sur le site web de l'INSEED ci-dessous :

[www.inseed.km](http://www.inseed.km)



## UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES  
ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUES (INSEED)

Service des statistiques de Prix

## GUIDE DE L'UTILISATEUR DE L'INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)

### QU'EST-CE QU'UN INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION ?

**Un indice des prix à la consommation est un indicateur qui mesure la variation des prix des biens et services de consommation des ménages d'un mois sur l'autre (ou d'un trimestre à l'autre ou d'une année à l'autre).**

Il est important de préciser que l'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie ou des dépenses qui comparerait les dépenses globales des ménages entre deux périodes données. Ainsi l'indice des prix à la consommation ne prend pas en compte les impôts, les cotisations sociales, les remboursements d'emprunts, etc. Il ne compare pas non plus les coûts de budgets-types obtenus à partir de consommations de produits fixés sans précision.

## À QUOI SERT L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION ?

L'indice des prix à la consommation (IPC) a trois utilisations principales : économique, comptable et social.

Plusieurs utilisations peuvent être faites d'indice de prix à la consommation : (i) un indicateur d'indexation sur le maintien du pouvoir d'achat et le maintien du niveau de vie c'est-à-dire l'indexation des salaires, l'indexation de certains transferts sociaux, l'indexation des intérêts des loyers et d'autres paiements contractuels ainsi que l'indexation des impôts ; (ii) un indicateur pour comparer des valeurs d'une année d'une gradeur monétaire aux valeurs d'une autre année (déflateur) ; (iii) un indicateur d'inflation ; (iv) un indicateur pour le passage des valeurs aux volumes des comptes nationaux et (v) comme un indicateur des tensions inflationnistes.

En effet, les indices des prix sont utilisés en comptabilité nationale pour calculer, à partir des agrégats en francs courants, les évolutions à prix constants. La comptabilité nationale utilise notamment l'IPC pour isoler l'effet prix de l'agrégat « consommation finale des ménages ». L'IPC peut aussi servir à indexer des contrats privés, des pensions alimentaires, etc.

## DEPUIS QUAND EXISTE-T-IL UN INDICE DES PRIX ?

Pour l'Union des Comores, le premier indice des prix à la consommation date des années 80.